



saison 2021/2022
POP-UP, ÉCOLE DES ARTS



FICHE D'INSCRIPTION

Atelier chorégraphique (adultes)

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tel (fixe) : Tel (portable) :

Mail :

Assurance civile :

Renseignement médicaux :

Médecin traitant :

Quotient familial :

saison 2021/2022
POP-UP, ÉCOLE DES ARTS



INFOS PRATIQUES SUR L'ATELIER :

Intervenant : Fanny Gombert et Camille Revel, chorégraphe et danseuse, de la Cie Les Boraldes dansent

Contact des intervenantes : 06 86 32 23 28 (Camille) / 06 51 72 89 96 (Fanny)

Lieu : Salle de motricité de l'Ecole Chantefable ou Dojo à Capdenac-Gare

Fréquence : Ateliers mensuels de septembre à juin (hors vacances scolaires)

Date et horaire : Le dimanche matin, de 10h à 12h, 1 fois par mois

RÈGLEMENT :

Adhésion annuelle : 18€ L'adhésion comprend l'assurance propre à l'activité (double adhésion Derrière Le Hublot et Office Social et Culturel)

Cotisation : 180 € par an (soit 60 € par trimestre)

Facilités de paiement acceptées : les Bons d'activités du CCAS, les Pass Loisirs MSA, les Coupons d'aide à la pratique sportive, les ANCV Coupons Sports, les Chèque vacances ANCV et les aides des comités d'entreprises

AUTRES INFORMATIONS :

- Conformément au décret n° 2021-1059 du 7 août 2021, le pass sanitaire est obligatoire pour les participant.e.s adultes. Un justificatif devra être présenté en début d'atelier.
- Nous demandons à récupérer l'entièreté des chèques en début d'année, bien que les dépôts soient échelonnés sur l'année, à chaque début de trimestre.
- Nous ne réalisons pas de pré-inscription.
- La 1ère de découverte de l'activité est offerte.

DROIT À L'IMAGE : **Oui** **Non**

Publication de photos (presse locale, programme, site internet, réseaux sociaux).

FACTURE : Avez-vous besoin d'une facture attestant du règlement des cotisations ? **Oui** **Non**

A Capdenac, le :

Signature :

Cadre réservé à l'association

Licence n°



DESIGNATION	MONTANT	REGLEMENT
Adhésion annuelle	18€	Espèces ou chèque à l'ordre de l'association « Derrière Le Hublot »
Cotisation annuelle	3 x 60€	Espèces ou 3 chèques (3x60€ trimestre) à l'ordre de l'association « Derrière Le Hublot »

• Une charte de POP-UP est mise à votre disposition pour découvrir la palette de découvertes proposée par l'école des arts.

CONTACTS :



**Office Social et Culturel
du Capdenacois**

2, Rue Polonceau 12700 CAPDENAC
05 65 63 83 45 / 06 83 46 10 99
officeculturelcapdenac@orange.fr
<http://vieacapdenac.fr>



Derrière Le Hublot

Maison du Parc de Capèle 12700 CAPDENAC
05 65 64 70 07 / 07 86 13 39 74
mediation@derrierelehublot.fr
www.derrierelehublot.fr



Charte de POP-UP
à télécharger sur
derrierelehublot.fr
et vieacapdenac.fr